



**European Union Naval Force Somalia
Operation Atalanta**
www.eunavfor.eu

Mission

L'Union européenne s'inquiète des conséquences des actes de piraterie et des vols à main armée commis en mer, au large de la Corne de l'Afrique et dans l'océan Indien occidental, à partir de la Somalie. La piraterie somalienne est le fait de criminels prenant le contrôle de navires traversant des zones de la région qualifiées de "zones à haut risque" pour soutirer une rançon en échange de l'équipage, du navire et de la cargaison; elle réunit toutes les caractéristiques de la criminalité organisée. Les membres d'équipage retenus en otage par les pirates subissent souvent une longue période de captivité; la moyenne est de cinq mois (145 jours) mais certains otages ont été détenus pendant plus de deux ans et huit mois (1001 jours). La piraterie a, en outre, des répercussions sur le commerce international et la sécurité maritime, ainsi que sur les activités économiques et la sécurité des pays de la région.

C'est dans ce contexte, et au titre de l'approche globale adoptée à l'égard de la Somalie, que l'UE a lancé, en décembre 2008,

l'EU NAVFOR Somalie - opération Atalanta,

dans le cadre de sa Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et conformément aux [résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies](#) et au droit international. Il s'agissait de lutter contre les actes de piraterie et les vols à main armée qui ne cessaient d'augmenter au large de la Corne de l'Afrique et dans l'océan Indien occidental.

Atalanta est donc l'opération menée par l'Union européenne au large des côtes de la Somalie pour lutter contre la piraterie.

Mandat

En vertu de l'action commune du Conseil de l'UE, qui est fondée sur des résolutions des Nations unies, le mandat de l'EU NAVFOR est le suivant:

- assurer la protection des navires du [Programme Alimentaire Mondial \(PAM\)](#) qui acheminent l'aide alimentaire aux populations déplacées de Somalie, ainsi que l'escorte des navires de la [Mission de l'Union africaine en Somalie \(AMISOM\)](#);
- assurer la dissuasion, la prévention et la répression des actes de piraterie et des vols à main armée au large des côtes de la Somalie;
- assurer la protection au cas par cas des navires vulnérables naviguant au large des côtes de la Somalie;
- et contribuer à la surveillance des activités de pêche au large des côtes de la Somalie.

Le 21 mars 2014, le Conseil de l'UE a prorogé le [mandat de l'opération Atalanta](#) jusqu'en décembre 2016.



HISTORIQUE ET CHIFFRES

Zone d'opération: Sud de la Mer Rouge, Golfe d'Aden et partie Ouest de l'Océan Indien, soit environ 1.5 fois l'Europe continentale.

Etat-majior: Northwood (proche de Londres), Royaume-Uni

Début de l'opération: décembre 2008

Commandant de l'Opération: General de division Martin Smith

Effectifs: la composition de la Force navale européenne évolue constamment au gré des relèves et de la taille des bâtiments de guerre associés. Néanmoins, EUNAVFOR compte en moyenne environ 1200 personnes, de 4 à 7 bâtiments de guerre, et de 2 à 4 avions de patrouille maritime. La liste des troupes participant actuellement à EUNAVFOR est disponible le site internet de l'opération.

Budget de l'opération: les nations contributrices fournissent les moyens et les personnels, et couvrent les frais associés. En complément, le budget commun de l'opération, défini et contrôlé au travers du comité ATHENA, s'élève à 14.7 million d'EUR pour 2015 et 2016.

Etats contributeurs: 20 Etats membres de l'UE et 2 Etats non membres contribuent actuellement à l'opération.

La force navale de l'UE a contribué de façon significative à la réduction de la piraterie : en 2011, 174 navires marchants ont été attaqués et 25 d'entre eux piratés conduisant à la prise en otage de 736 marins. Au cours de l'année 2013, 7 bateaux ont été attaqués sans qu'aucun ne soit pirate. Depuis le début de l'année 2014, seules deux attaques ont été enregistrées. Trente otages restent toutefois en captivité.

Pour plus de précisions sur les dates et chiffres clefs, veuillez consulter le site officiel d'EU NAVFOR.



L'Approche globale adoptée par l'UE pour lutter contre la piraterie dans la Corne de l'Afrique

L'EU NAVFOR est l'un des éléments de l'"approche globale" de l'UE, qui s'attaque à la fois aux symptômes existants et aux causes profondes du problème. Les missions **EU NAVFOR**, **EUCAP NESTOR** et l'**EUTM Somalia** (mission de formation de l'UE en Somalie) forment un ensemble cohérent et intégré de missions PSDC soutenant le **cadre stratégique de l'UE pour la Corne de l'Afrique**, dans lequel s'inscrit l'action multidimensionnelle de l'UE dans la Corne de l'Afrique.

Coopération judiciaire internationale en vue de mettre un terme à l'impunité

La piraterie doit être considérée comme une forme de criminalité organisée pratiquée en mer. Organisée à terre, elle consiste à enlever des équipages et à détourner des navires pour obtenir une rançon. L'engagement de poursuites contre les pirates présumés est une composante essentielle de la lutte globale contre la piraterie. La force navale de l'UE recherche, dans la mesure du possible, une issue juridique. Le transfert des pirates présumés aux autorités compétentes afin qu'ils soient jugés reste nécessaire pour mettre un terme à l'impunité dans l'océan Indien.

L'EU NAVFOR communique à Interpol des informations utiles sur la piraterie basée en Somalie. De plus, l'UE soutient activement la mise en place d'un mécanisme de coopération entre les procureurs des pays concernés.



La **Politique de défense et de sécurité commune de l'UE** prévoit la définition progressive d'une politique commune en matière de défense qui conduira à terme à une défense commune. La PSDC conduit l'UE à développer ses capacités militaires et civiles de gestion de crise, de prévention des conflits au niveau international, contribuant ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, en accord avec la Charte des Nations Unies. La PSDC inclut ainsi une forte composante de prévention des conflits.

Située à Bruxelles, la **Capacité civile de planification et de conduite** est une structure permanente responsable de la conduite opérationnelle autonome des missions civiles de la PSDC. Sous le contrôle et la direction stratégique du Comité Politique et de Sécurité et au nom de la Haute Représentante, la CPCC assure la planification et la conduite effective des opérations de gestion de crise de la PSDC, et de toutes les missions y ayant trait.

Pour plus d'information veuillez consulter les sites <http://www.eeas.europa.eu/csdp> and eeas.europa.eu